



Attestation n° 061
émise le : 6 décembre 2012
valable jusqu'au : 6 décembre 2014
selon le dossier technique n° FPF/087

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **BADER Menuiserie**
2 rue de Metz - 68220 HESINGUE

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité du **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Indiquer les performances obtenues sur un échantillon représentatif de sa gamme
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base d'un cahier des charges commun.
- Faire effectuer une visite de contrôle tous les 2 ans par un technicien du FCBA,
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l' **ADEME**

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



☐ **Qualité sociétale :**



- Mettre en place avec l' **OPPBT** un dossier de progrès sur les conditions de travail pour réduire les risques de maladies professionnelles et d'accidents du travail dans les ateliers.
- Ces risques concernent les 5 points suivants : les manutentions manuelles répétitives de charges (Troubles Musculo-Squelettiques) ; l'exposition aux poussières de bois dans l'air ambiant (Valeur Limite d'Exposition aux Poussières) ; la sécurité des machines ; l'exposition au bruit (troubles auditifs) ; l'exposition aux produits de synthèse reconnus comme dangereux pour la santé des salariés.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme :

"BOIS 68/78mm" : Fenêtres et portes fenêtres bois			
Ouverture : à la française ; à soufflet ; oscillo-battant		Appui bois avec rejet d'eau aluminium	
Essences : PIN		Entièrement vitré	
Nombre de vantaux	1	2	3
Hauteur tableau maxi fenêtre	1,40 m	1,40 m	1,40 m
Largeur tableau maxi fenêtre	0,76 m	1,53 m	2,30 m
Hauteur tableau maxi porte-fenêtre	2,18 m	2,18 m	2,18 m
Largeur tableau maxi porte-fenêtre	0,76 m	1,53 m	2,30 m

Le dossier technique n° FPF/087 présente les 2 épaisseurs possibles sur ouvrant de 68mm et 78mm. Aucun essai de type AEVM n'a été réalisé pour la gamme BOIS 78mm, cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant (voir dossier technique), les performances des essais de type obtenues sur la gamme BOIS 68mm peuvent être extrapolées à la gamme BOIS 78mm qui présente une conception au moins équivalente sous réserve d'utiliser des vitrages aux performances équivalentes ou supérieures. Sur la base de ce même descriptif, la gamme BOIS 78mm est également conforme aux normes de spécifications techniques.

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois.	Examen sur plans et descriptifs	OUI
XP P 20-650 parties 1 et 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF DTU 36.5 parties 1, 2 et 3 – Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures	Exigences minimales respectées, rapports d'essais N°404/12/374/914-1 N°404/12/378/938	OUI

Performances selon NF EN 14351-1 + A1

Type	Fenêtre 2 vantaux 1,48m x 1,45m (HxL) et Porte-Fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,45m (HxL)
Classement AEV	A*4 E*7A V*C2 ou V*B3
Résistance mécanique	Classe 2
Forces de manœuvres	Classe 1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350N
Performances acoustiques $R_{A,tr}$	29 dB 68mm ; vitrage 4/18argon/4Fe
	40 dB 78mm ; vitrage 44.2silence/20argon/10Fe
Coefficient U_w	$U_w = 1,4 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$ 68mm, $U_g=1,1\text{W}/(\text{m}^2.\text{K})$, intercalaire TGIspace, $\lambda=0,18\text{W}/(\text{m.K})$
	$U_w = 1,3 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$ 68mm, $U_g=1,1\text{W}/(\text{m}^2.\text{K})$, intercalaire TGIspace, $\lambda=0,13\text{W}/(\text{m.K})$

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **6 décembre 2012** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire